

Sujet : [INTERNET] enquête publique Bois de Bramard

De : Cléa Moulin <cleamoulin@gmail.com>

Date : 22/05/2022 06:55

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

A Monsieur Eric Etienne Préfet de la Haute- Loire et Monsieur Henri de Fontaines
Commissaire enquêteur,

Messieurs,

je soussigné Cléa MOULIN résidant dans la commune de St Etienne suis hautement sensible aux arguments du "collectif Bois de Bramard " et totalement opposée au projet de création d'une nouvelle zone d'activité appelée "ZA du bois de Bramard".Je m'étonne qu'en 2022 face à l'urgence climatique dans laquelle nous nous trouvons il soit possible qu'une collectivité décide d'artificialiser une des plus vaste et riche zone humide de Haute-Loire. Personne ne peut nier au regard des nombreuses études scientifiques mondiales qu'il est urgent de préserver ces zones humides qui agissent comme des éponges et sont de véritables châteaux d'eau contre la sécheresse et les inondations. Le coût pour la nature et pour l'agriculture est colossal, ce type de destruction n'est pas compensable par des mesurées qui ne pourront en aucun cas réparer les dégâts commis. Je ne suis pas opposée à la création d'emploi mais mettre sur la route des dizaines de voitures supplémentaires et surtout des centaines de camions sur des routes déjà totalement saturées et dangereuses n'est pas la solution; il en existe de meilleures moins destructrices et nuisibles au bien commun comme la réhabilitation de friches, l'extension de zones existantes ou la répartition des entreprises sur plusieurs lieux. Toutes les études nécessaires et sérieuses de l'impact environnemental n'ont pas été faites, les différents organismes consultés fin 2021 ont demandé des études complémentaires dans le cas où une version révisée du projet serait constituée.

Le dossier montre de nombreuses carences comme les services de l'état l'ont relevé, en particulier la dégradation environnementale irréversible du territoire boisé et de la zone humide, les nuisances importantes en particulier du trafic à Firminy et enfin l'aberration économique coût démesuré des travaux à la charge des contribuables en plus de la dégradation de leur environnement.

Je demande que la CCLS recherche avec plus d'ambition la possibilité de proposer à nos acteurs locaux un site adapté, je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet et de préserver les habitants et les générations futures.

Cordialement

Cléa Moulin

Dr. Cléa Moulin
Visiting Research Fellow
University of East Anglia
Norwich, United Kingdom
Other email: C.Moulin@uea.ac.uk
Tel: +33 (0)7 82 16 19 59